



La Fédération Française de Ski, en partenariat avec l'Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches (ANENA) recommande aux skieurs, aux snowboarders et à ses licenciés l'équipement DVA/pelle/sonde et le port de réflecteurs RECCO lors de la pratique du ski hors-piste.

La pratique du ski hors-piste est une activité en milieu naturel régulièrement pratiquée par les licenciés des clubs de la Fédération Française de Ski, qui comporte certains risques, notamment en matière d'avalanche.

La connaissance du milieu, le bon jugement et l'équipement adéquat sont des éléments majeurs pour cette pratique. Aucun matériel de localisation ne protège des avalanches et ne garantit la survie.

Si les DVA, les pelles et les sondes sont considérés comme primordiaux, le port de réflecteurs RECCO apparaît comme étant l'équipement permanent minimum permettant la localisation de victime en cas d'avalanche.

Plus les pratiquants seront équipés de DVA et de réflecteurs RECCO, plus les chances de sauvetage seront importantes en cas d'ensevelissement dans une avalanche.

C'est pour ces raisons que la FFS recommande à ses clubs d'équiper les licenciés de réflecteurs Recco :

- soit en les intégrant lors de la fabrication des tenues « clubs » ou « d'entraînement ».

(A spécifier dans le cahier des charges remis au fabricant des tenues)

- soit avec des réflecteurs autocollants à fixer sur les casques ou les chaussures de ski.

Dans le cadre du partenariat FFS-RECCO, un tarif préférentiel professionnel est consenti aux clubs pour les deux modes d'équipement précités (***procédure de commande dans les documents joints***) et des mémentos sur la sécurité avalanche "Le Plan" sont mis à la disposition des clubs.

www.ffs.fr

www.anena.org

DVA : Appareil émetteur/récepteur individuel pour la Détection de Victime d'Avalanche

Réflecteurs RECCO : Réflecteur électronique passif (transpondeur) pour la détection de victime d'avalanche et intégré au matériel de ski, vêtement, chaussure, casque ou protection.